



Communiqué de presse – 6 septembre 2018 Les attentes créées par la nomination de Roxana Maracineanu au Ministère des Sports

A l'heure où Laura FLESSEL décide de quitter le Gouvernement, nous tenons d'abord à louer son engagement ainsi que le courage et l'activité dont elle a su faire preuve pour, en particulier, lancer le débat sur la gouvernance du sport et une évolution du modèle national, visant à une coopération plus efficace entre les quatre piliers de notre système : l'État, le mouvement sportif, les collectivités locales et le monde de l'entreprise. Sa contribution à la candidature de la ville de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, dans la continuité de l'engagement de Patrick KANNER, s'est effectuée au plus près des acteurs ; nous saluons à cet égard les sportifs français qui se sont engagés. Cette ambition collective a permis à notre pays de remporter l'organisation du plus grand événement sportif international. A nous maintenant d'être à la hauteur des espoirs que cette victoire a suscités.

Que se soit au travers des candidatures victorieuses à l'organisation d'évènements sportifs d'envergure internationale – notons également la Coupe du Monde de rugby en 2023-, en passant par l'excellente santé du football français ponctuée par une victoire au mondial, ou encore au regard du dynamisme des fédérations nationales qu'elle a su entretenir, de réelles avancées créditent ces seize derniers mois.

Cependant, dans cette période de contraction budgétaire, serait envisagée une réduction des moyens alloués au sport de l'ordre de - 6,2 % en 2019 par rapport à l'année en cours ; aussi le mouvement sportif affiche-t-il son inquiétude, voire son mécontentement. Dans la loi de Finances pour 2018, les crédits extra-budgétaires dédiés au CNDS (taxe Buffet sur les droits TV, prélèvements sur la Française des Jeux et sur les paris sportifs) auraient représenté 240 millions d'euros supplémentaires s'ils n'étaient pas contingentés. Nous militons pour leur déplafonnement, dans le cadre d'une loi de programmation budgétaire concernant la période : 2019-2024.

Sans signal fort de l'exécutif dans le cadre de la loi de Finances 2019 examinée prochainement, nous pourrions craindre un regrettable malentendu sur ce que recouvre la notion d'héritage olympique. En effet, les français comprendraient mal que les moyens alloués au mouvement sportif ne concordent ni avec l'ambition, ni avec la considération affichée par nos gouvernants pour ce dernier.

Nous souhaitons chaleureusement à la nouvelle Ministre une pleine réussite dans l'exercice de ses fonctions. Puisse-t-elle peser et obtenir satisfaction sur les arbitrages budgétaires à venir, condition *sine qua non* au développement de la pratique sportive en France.



Communiqué de presse - 6 septembre 2018 Les attentes
créées par la nomination de Roxana Maracineanu au Ministère
des Sports

Jean-Jacques Lozach, Sénateur de la Creuse et Rapporteur du budget des Sports au Sénat

Régis Juanico, Député de la Loire et Co-président du Groupe de travail sur les Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024